Mauvaise nouvelle pour la croissance au troisième trimestre

Note rédigée suite à la publication Insee du 30 octobre 2026

Synthèse

Alors que l'Insee prévoyait en septembre une hausse du PIB de 0,1 % au troisième trimestre[1], il s'est en réalité contracté de -0,1 %. La contraction inattendue des exportations explique notamment cette contre-performance. Les projections pour la croissance des trimestres et années à venir sont globalement négatives au vu des nombreux risques macro-économiques (choc inflationniste, possible bulle de l'IA, blocage politique, hausse des taux souverains notamment).

1. Les mauvaises nouvelles s'accumulent

L'économie française n'avait pas besoin de ça… Après une contraction du PIB au premier trimestre et une stagnation au second, on pouvait anticiper une légère progression au troisième trimestre. En réalité, le PIB s'est contracté de -0,1 %. L'acquis de croissance pour 2026 n'est plus que de 0,2 %.

Les dépenses de consommation des ménages (+0,4 %) et la variation des stocks (contribution de 0,4 point à la croissance) ont été les seules bonnes nouvelles du trimestre. L'investissement continue de plonger (-0,6 %), plombé par la hausse des taux et les incertitudes politiques. Surtout, le commerce extérieur a déçu, avec une contraction de -1,7 % des exportations (alors que l'Insee prévoyait une hausse de 1,2 %). Le commerce extérieur a ainsi contribué négativement à la croissance à hauteur de -0,6 point.

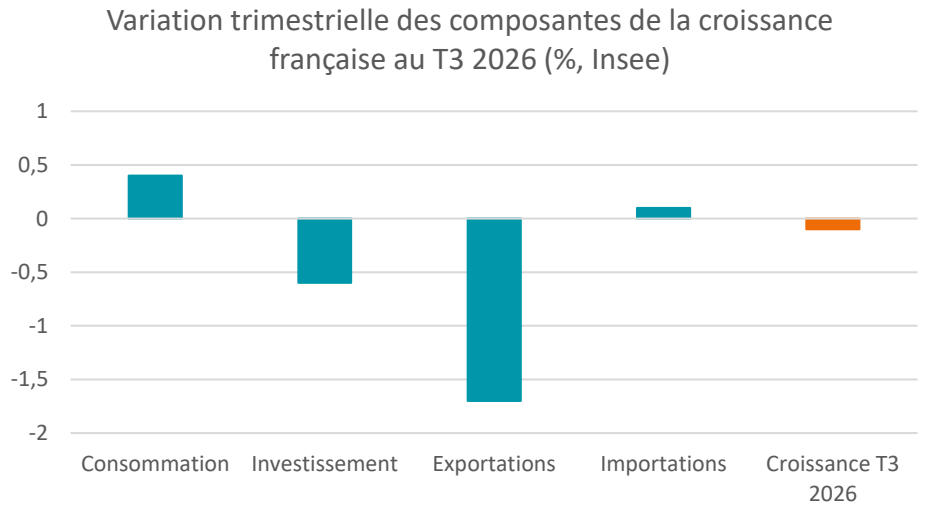

[1] Note de conjuncture Insee du 10 septembre 2026

2. Des prévisions plutôt pessimistes

Si l'on tente de se projeter sur les mois et les années à venir, les perspectives pour la croissance française sont plutôt moroses. Le principal espoir viendrait de forts gains de productivité générés par l'IA, mais ce scénario ne semble pas se matérialiser pour le moment. À l'inverse, les scénarios plus pessimistes sont nombreux. Bersingéco en dresse une liste non-exhaustive :

- Une crise politique et budgétaire durable. La France est déjà dans une situation délicate, coincée entre un gouvernement sans majorité et la défiance de ses créanciers. La situation pourrait cependant s'aggraver, par exemple si les prochaines élections ne donnaient pas d'orientation politique claire, ou si elles en donnaient une mais dans le sens des partis les plus extrêmes dont les programmes conduiraient à un fort creusement du déficit public. La crise de la dette publique française, actuellement latente, pourrait s'aggraver, plongeant le pays (voire aussi d'autres pays de la zone euro par contagion) dans une crise économique et politique bien plus grave que celle que l'on connaît actuellement.
- L'éclatement d'une bulle de l'IA. Il est trop tôt pour affirmer que les valorisations des entreprises de l'IA sont une bulle. Après tout, beaucoup d'analystes ont longtemps pensé que Google en était une. Cependant, les flambées boursières de ces dernières années et les gigantesques montants d'investissement financés par de la dette posent question. Si l'IA ne génère pas les profits attendus, un violent krach boursier se produirait, dont les répercussions pourraient déclencher une crise financière mondiale.
- Une aggravation de la crise énergétique. Une aggravation du conflit au Moyen-Orient (attaques des Houthis ou reprise de la guerre ouverte en Iran) pourrait propulser les prix de l'énergie bien plus haut qu'ils ne sont aujourd'hui. Le choc serait d'autant plus violent que la croissance française a déjà sensiblement ralenti. De plus, une inflation durablement élevée pourrait se diffuser à l'ensemble de l'économie, entraînant une hausse des anticipations d'inflation et une spirale auto-entretenue de hausse des prix.

Tout ceci n'est cependant pas certain. Rappelons, pour finir sur une note optimiste, qu'en 1945 la prévision centrale était celle de la « stagnation séculaire » et pas du tout des « Trente Glorieuses »[2].

[2] Robert W Fogel, "Reconsidering expectations of economic growth after world war II from the perspective of 2004", National Bureau of Economic Research, 2005

30 octobre 2026

Sylvain Bersinger, économiste et fondateur du cabinet Bersingéco

contact@bersingeco.fr